



La gabusienne

OCTOBRE 2014 n°207

Mensuel d'information communale,
les articles à paraître doivent
être

déposés en Mairie ou envoyés par mail
mairie.saintbarth@wanadoo.fr

Rédaction Administration et impression -



OUVERTURE DU SECRÉTARIAT



04 74 84 63 25

Lundi 8h30 - 12h00

13h30 - 17h00

Mercredi 8h30 - 12h00

13h30 - 17h00

Vendredi 8h00 - 12h00

S
O
M
M
A
I
R
E

- * Le mot du Maire
- * Taille des haies
- * Commémoration du 11 novembre
- * Compte rendu du CM du 16 septembre
- * Le nouveau bureau du Sou
- * Infos diverses
- * Jeux pour enfants
- * Relais assistants maternels
- * A vos agendas
- * Etat Civil

SITE INTERNET
www.saint-barthelemy38.fr



Le mot du Maire

Mon Grand père ce héros.

Pour le centenaire de la guerre de 14/18, je souhaiterais honorer au mieux nos anciens combattants.

Les enfants de l'école sont en particulier invités à participer à la cérémonie du 11 novembre. Après la manifestation une petite exposition aura lieu dans la salle polyvalente.

A chacun d'entre vous de rassembler tout objet ou courrier en relation avec la Grande Guerre. Amenez ces documents ou objets à la Mairie, ils seront recensés et vous seront restitués après la cérémonie.

Gérard BECT

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	} 8h30 - 11h45	Route de Manthes Tél 04 74 84 61 81
Mardi		
Mercredi	} 13h30 - 17h45	pensez à votre badge
Jeudi	} 13h30 - 17h45	
Vendredi	} 8h30 - 17h45	
Samedi		

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



- centre commercial le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

HALL Mairie bac cartouches lasers, jet d'encre

ORDURES MENAGERES



Passage le **MERCREDI MATIN**
pour tous problèmes ou questions
sur les ramassages contactez la
CCTB 04 74 84 67 29

Aux nouveaux arrivants venez vous faire inscrire avant le 31 décembre



Afin d'éviter une longue attente venez vous faire inscrire dès à présent aux horaires habituels du secrétariat. Munissez vous d'une carte d'identité ou carte de séjour (pour les ressortissants européens) et d'un justificatif de domicile.

TAILLE DES HAIES, ELAGAGE DES ARBRES

Nous avons eu un été copieusement arrosé.

Dans notre région, par exemple, il est tombé en juillet trois fois plus d'eau que la moyenne de ce mois ; c'est considérable.

L'herbe, les buissons et les arbres ont poussé en conséquence.

Les tontes de gazon n'ont pas connu de répit.

Nous rappelons aux riverains qu'ils doivent assurer l'entretien de leurs haies et de leurs arbres bordant les voies de circulation.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite du domaine public (et, le cas échéant, débarrassées des ronces qui en sortent méchamment !).

Un empiètement présente un double inconvénient :

- il réduit l'espace dévolu aux déplacements et crée une entrave à la libre circulation de chacun,
- il diminue la visibilité de ceux qui s'engagent sur la voie. Au-delà des gênes occasionnées, il y a souvent une mise en danger directe pour les usagers.

Les arbres peuvent disposer d'un peu liberté, cependant il faut s'assurer que leurs branches :

- laissent un espace libre de 3 mètres au-dessus des voies piétonnes et de 4,50 mètres au-dessus de la route (la hauteur du camion de collecte des ordures ménagères est de 4,20 mètres),
- n'entrent pas en contact avec les lignes électriques ou téléphoniques et ne risquent pas de venir peser sur elles lorsqu'elles seront chargées de neige.

En cas d'accident la responsabilité des riverains négligents serait engagée.

Comptant sur la compréhension et la bonne volonté de chacun nous vous remercions tous par avance.

Bruno DANNONAY, Délégué à l'Environnement et à la Sécurité

Cérémonie Commémorative du 11 novembre



La Municipalité organise une cérémonie commémorative pour l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. La population est invitée à prendre part à cette manifestation.

La formation du cortège aura lieu place de l'Eglise le **mardi 11 novembre à 10h45**. Départ du cortège à 11h pour se rendre au monument aux morts où des fleurs seront déposées. A l'occasion du centenaire de la guerre 14/18, un hommage particulier sera rendu aux poilus par les enfants de l'école en partenariat avec les enseignantes.

A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 SEPTEMBRE

PROGRAMMES LOCAUX DE L'HABITAT PRÉSENTATION

Cette présentation effectuée par un technicien de la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire (CCTB), ne donne pas lieu à délibération.

CONVENTION GROUPEMENT COMMANDE SEDI

Le conseil municipal,

Vu la directive 2003/54/CE du 26 juin 2003 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité

Directive 2003/55/CE du 26 juin 2003 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel

Vu la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières

Vu la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité,

Vu la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

Vu le décret n° 2004-597 du 23 juin 2004 relatif à l'éligibilité des consommateurs d'électricité

Vu le Code des marchés publics et notamment l'article 8,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes adoptée le 15 septembre 2014 par le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI),

CONSIDERANT que le SEDI propose à la commune de SAINT BARTHELEMY d'adhérer au groupement de commandes pour la passation du marché de fourniture de gaz et de services associés, afin d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence, et de permettre d'optimiser les prix des prestations.

CONSIDERANT les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour une durée indéterminée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de l'adhésion de la commune de SAINT BARTHELEMY au groupement de commandes formé par le SEDI pour la fourniture de gaz et services associés, et ce, pour un montant maximal de 0,5% de la facture annuelle TTC d'énergies.

AUTORISE Anabelle MORICEAU SAINT-JOANIS, Directrice du pôle administratif et Anne-Sophie JOUBERT, chargée de mission achat énergies, à recueillir les données relatives aux consommations d'énergies de la collectivité auprès du gestionnaire du réseau de distribution et du fournisseur.

AUTORISE le maire à signer la convention constitutive du groupement telle que jointe à la présente délibération.

COMMISSION URBANISME

Suite à la présentation du PLH (Programmes Locaux de l'Habitat), M le Maire suggère la constitution d'une commission urbanisme.

Le Conseil après échange,

DESIGNE Mme Eve PONS, MM Luc BERNIER, Bruno DANNONAY, Laurent GIRIER, Bernard GUILLLOT, Claude SERPINET.

FEUX TRICOLORES

INTERSECTION CD 519/ALLÉE DES CYPRÈS

M le Maire fait part au Conseil de la vétusté des feux tricolores situés à l'intersection du CD 519 Route de Grenoble et de l'Allée des Cyprès.

Il indique qu'il y a lieu de remplacer l'intégralité du système existant par un dispositif moderne, et qu'un premier estimatif chiffre le projet aux environs de 15 000 € T.T.C.

Il demande au Conseil de se prononcer par un accord de principe, et dit qu'une consultation sera réalisée dans les plus brefs délais.

Le Conseil après échange,

ACCEPTE la proposition de M le Maire.

Le Sou des écoles a tenu son assemblée générale le vendredi 26 septembre dernier.

A cette occasion un nouveau bureau a été élu (cf photo ci-jointe, dans l'ordre) : Mme Nicole ALBERICI, trésorière, Mme Anne-Sarine SPOTO, vice-trésorière, Mme Sylvaine FRANDON, présidente, Mme Florence MABILY, vice-présidente, Mme Valérie PERRET, secrétaire et Mme Angélique ISSARTEL, vice-secrétaire.

Le compte-rendu de cette assemblée générale sera affiché à l'école, ainsi que la liste des membres et des bénévoles.

Pour tous renseignements ou pour faire partie du sou des écoles, merci de prendre contact avec un des membres ou d'envoyer un mail à :

soudesecoles.stbarth@laposte.net

Nous avons besoin de bénévoles pour nos différentes manifestations, nous comptons sur vous, parents, pour une ou plusieurs manifestations, même quelques minutes.

Nos enfants ont besoin du sou des écoles, tout comme le sou des écoles a besoin de vous parents.



Le bureau

INFOS DIVERSES



Etablissement public géré par la
Caisse des dépôts et consignations
Tél : 05 56 11 33 33

**du 20 novembre
au 4 décembre 2014
ELECTIONS**

Renouvellement du conseil d'administration de la Caisse nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), l'élection a lieu par correspondance ou par internet la liste électorale est affichée dans le hall de la mairie.

ENQUETE REGIONALE SUR LES DEPLACEMENTS QUOTIDIENS



La région RHONE-ALPES afin de mieux organiser le système de transport lance une enquête

sur les déplacements quotidiens. Elle a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).

Cette enquête se déroulera à partir de novembre et jusqu'à fin avril. Elle est destinée à faire évoluer favorablement les politiques de transport de la Région. Sa réalisation est confiée à la société AlyceSofreco.

Les ménages sollicités seront informés par courrier puis contactés par téléphone pour répondre à un enquêteur.



RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS DU TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE ET SIVARES

PARENTS et FUTURS PARENTS

- un lieu d'informations sur les droits et devoirs d'un parent employeur et de soutien dans votre fonction d'employeur
- un service pour se renseigner sur les disponibilités des assistants maternels du territoire
- un espace d'écoute, de ressources et de médiation
- un lieu de rencontres et de partage à travers des soirées thématiques autour de la petite enfance

ENFANTS

- un lieu d'épanouissement pour les enfants de moins de 6 ans
- un espace favorisant le processus de socialisation
- un lieu d'éveil et de développement psychomoteur et psychoaffectif
- des ateliers d'animations éducatives et collectifs
- un espace de vie ouvert vers l'extérieur

ASSISTANTS MATERNELS

- un espace d'accueil, d'écoute, de soutien, d'informations, d'orientation, de médiation
- un lieu de vie, d'échanges, de rencontres et de ressources
- des temps d'animations éducatifs et pédagogiques, d'accès à la formation professionnelle
- des ateliers collectifs au pôle et en itinérance afin de rompre l'isolement

CONTACTS UTILES

Casamape.fr, Pajemploi.fr, Fepem.fr, PMI de Beaurepaire,
Pôle petite enfance léo Lagrange, centre est, service Relais Assistants
Maternels

610 rue du 5 août 1944 38270 BEAUREPAIRE

Directrice CARCEL Aurélie

Animatrice RAM : HOARAU Christelle, CHAUD Mathilde

Tél 04 74 79 77 97

mail : ram.territoiredebeaurepaire@leolagrange.org

Permanences Beaurepaire au Pôle Petite Enfance

Lundi 8h30 / 12h - 15h15/17h15

Mardi 12h30 - 16h

Mercredi 9h - 12h

Vendredi 13h30 - 16h30

Vernioz et Jarcieu sur RDV



Centre Social et Culturel Pôle Petite Enfance

www.centreilebattoir.net 2014

Papa ou
maman
veille
sur moi



Pour
les enfants
De 0 à 6 ans



On vient
partager de
bons
moments.
Se détendre

La Communauté de Communes du Territoire
de Beaurepaire vous invite à découvrir le Lieu
d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

« LUDI'BULLES »

Lieu
convivial
Deux
accueillants
sont présents



Lieu de
rencontre,
d'écoute et
d'échanges
pour
les parents



Lieu de jeu,
de rencontre,
de découverte
pour les
enfants

NOUVEAU! Fréquentation et temps de présence libre,
ouvert de 9h00 à 11h00 le mercredi (hors vacances scolaires)

COMITE PILOTAGE - septembre 2014

Lieu d'accueil enfants parents
Espace François Mitterrand
Centre Social : 04/74/79/07/20 ou Pôle petite enfance : 04/74/79/77/97

410, Chemin du 5 Août 1944
BP23
38270 Beaurepaire



BABY SITTING

Centre Social et Culturel

INFORMATION
JEUNESSE

BABY'CIB



Le Baby'CIB

est un dispositif gratuit

de mise en relation entre les jeunes baby-sitters
et les personnes nécessitant leur service.

☺Inscription dès 16 ans.

☺Fichiers consultables par les parents.

☺Information, réglementation, législation et tarifs

☺Stages de sensibilisation, PSC1, besoins de l'enfant...

Centre social : ☎ 04 74 79 07 20

✉ pij@centreilebattoir.net

Personne à contacter : Maude AGNIEL

ou

✉ sabine@centreilebattoir.net

Personne à contacter : Sabine COASSE



Mardi 11 novembre REVEL TOURDAN

foire et vide greniers dans les
rues et sur la place du village



ANIMOS

NOUVEAU 8 & 9 NOVEMBRE EUREXPO LYON

ANIMO' & CIE

LE SALON DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

ROYAL CANIN GRAND LYON Santé Vet 30

www.animoetcie.com

LA TRUITE DE ST BARTH REGALE



C'est le **dimanche 16 Novembre** prochain que les pêcheurs de Saint Barthélémy vous proposent leur traditionnelle **matinée « boudins et gueuses »**.

Dès 9 heures, au stade, vous pourrez déguster et emporter de succulentes assiettes de boudin préparées par les habitués spécialistes.

Saucisses et gueuses vont également être proposées.

Un bon moment en perspective à passer en toute convivialité

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.



Grande foire Sainte Catherine

Saint-Sorlin-de-Vienne 23.11.14

Venez nombreux à la foire de la Sainte Catherine !



Bourse aux jouets

Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs 29.11.14

Bourse aux jouets proposée par l'AFR, à la salle des mariages de 9h à 13h. Dépôt des jouets le 8 octobre de 9h à 18h...



Salon Naturissima - Bio, nature & cocoon

Grenoble 26.11.14 au 30.11.14

Un lieu privilégié d'échanges, de découvertes et d'informations pour projeter et dessiner le monde de demain...

MARCHÉS DE NOËL



Dimanche 7 décembre ST JULIEN DE L'HERMS

Salle des fêtes de 9h à 19h,
vente de produits gourmands
de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Samedi 13 décembre

BEAUREPAIRE de 10h à 18h place du jeu de paume et salle du rocher
Bourse aux jouets et nombreux stands artisanaux

Samedi 13 décembre

JARCIEU salle des fêtes animations de 9h à 16h grand choix pour les cadeaux de fin d'année



le 23 août 2014

Madame LAURENT-GOUNET épouse HERMITTE Michèle est décédée à l'âge de 66 ans

Toute notre sympathie à la famille

le 16 septembre 2014

Monsieur Alain VIVIAN est décédé à l'âge de 67 ans

Toute notre sympathie à la famille

le 17 septembre 2014

Monsieur André METAY est décédé à l'âge de 83 ans

Domicilié à MARCOLLIN, père de Marie-Andrée METAY, conseillère municipale

Toute notre sympathie à la famille



C
C
A
S



Le prochain repas du C.C.A.S. pour les plus de 65 ans aura lieu le 23 NOVEMBRE à 12H00, salle polyvalente. Nous vous invitons à faire vos réservations très vite

Cette journée conviviale n'est pas exclusivement réservée à nos aînés.

Si vous souhaitez participer à ce rendez-vous et contribuer ainsi à un échange intergénérationnel, inscrivez-vous en mairie.

Merci de téléphoner au 04 74 84 63 25 ou de déposer le ticket joint dans la boîte aux lettres de la mairie.

Venez nombreux participer.

Brigitte GUEDENET, Vice-présidente du C.C.A.S.

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

NOMBRE DE PERSONNES :

PERSONNES INVITEES : (Nom, prénom, nombre) Prix du repas, 24 Euros